

Au service de la pratique de la Naturopathie du XXI^e siècle



U.C.S.H.E.

**Ex-UNIVERSITE LIBRE
DE BAYONNE ó ANGLLET ó BIARRITZ**

**Faculté libre de Naturopathie
Faculté libre de Psychopathologie clinique**

Un enseignement caractérisé par le souci du professionnalisme
(tant dans le choix des enseignants que pour le devenir des étudiants)
et la capacité à répondre à des profils, des attentes,
des disponibilités, des objectifs différents.

Ecolenaturopathie-ucshe.com

Siège social : 43 avenue des Dunes, 64600 Anglet / France

U.C.S.H.E.

**Département de Naturopathie et
de Psychopathologie clinique**

**Cours magistraux, par séminaires et par correspondance
de perfectionnement individuel et de formation professionnelle.**

Ouvert à tous, avec ou sans baccalauréat.

DEVENEZ :

Hygiéniste-Naturopathe ou Médecin-Naturopathe
ou Psycho-Pathologiste

SPÉCIALISÉ EN :

Ortho-Psycho-Biologie ou en Ortho-Psycho-Thérapie ou en
Ortho-Nutrition ou en Ortho-Phyto-Aromathérapie ou en Phy-
sio-Esthétique ou en Hygiène Mentale et Nerveuse ou en Shiat-
su ou en Chirostéopathie ou en Culture Physique de Santé et de
Yoga í

(Nombreux autres cours, vous renseigner)

Fondée en 1988 par le Professeur Grégoire JAUVAIS.

Faculté libre de Naturopathie et
Faculté libre de Psycho-Pathologie clinique.

Avenir de la Naturopathie en France

La Naturopathie est officielle ou libre dans presque tous les pays du monde. En mars 1997, le Parlement européen a voté la reconnaissance officielle de la Naturopathie dans les pays de l'Union Européenne. L'Allemagne a immédiatement entériné cette reconnaissance et décidé du remboursement à 100 % des soins dispensés au travers de cette discipline. La France et l'Italie, encore réticentes, y seront obligées à leur tour. On peut donc parier sur une forte demande de praticiens et de conseillers hautement compétents dans les années à venir. Ainsi, dans le seul secteur de la para-pharmacie on estime à 8000 le nombre de points de vente à créer (15000 existent déjà en Allemagne, 5000 en Espagne, etc.)

Afin d'accélérer le processus de reconnaissance dans notre pays, l'U.C.S.H.E. tient à faire adhérer au Syndicat National Professionnel des Professeurs de Santé, des Hygiénistes et Médecins Naturopathes (SNPPSHMN) les étudiants diplômés de l'U.C.S.H.E. ainsi que toute personne désireuse de compléter son cursus universitaire en s'inscrivant à l'U.C.S.H.E.

Objectifs du Département de Naturopathie de l'U.C.S.H.E.

Former des praticiens naturopathes (Hygiénistes et Médecins) et des professionnels de la santé hautement compétents en Naturopathie, en hygiène vitale (science de la san-

té), en para-pharmacie, en éducation et culture physiques, en physio-esthétique, en ortho-diéto-nutrition, en psychologie, en psycho-pathologie clinique, en psychobiologie, en ortho-psychothérapie, en ortho-phyto-thérapie, en vitaromathérapie, en chirostéopathie ortho-biologique, etc.

Destinataires de l'Enseignement

Les cours U.C.S.H.E. sont dispensés :

- **Aux personnes déjà diplômées d'Etat** (médecins, chirurgiens-dentistes, pharmaciens, vétérinaires, biologistes, masseurs-kinésithérapeutes, sages-femmes, infirmiers, orthophonistes, psychothérapeutes, psychologues, psychopathologistes, psychomotriciens, sociologues)
- **Aux personnes n'ayant aucun diplôme ou qui sont diplômés d'Etat mais pas dans le domaine de la santé**, voulant s'investir dans une profession nouvelle, telle que naturopathe, psychothérapeute, para-pharmacien, bio-nutritionniste, professeur de culture physique de santé et de yoga, etc. ou aux personnes désireuses simplement de veiller à leur santé et à celle de leur famille (en tant qu'auditeur libre).

*(Le futur étudiant doit posséder soit le baccalauréat, soit un diplôme jugé équivalent par l'U.C.S.H.E. ou avoir présenté un dossier de compétence professionnelle jugé acceptable par l'U.C.S.H.E. ou avoir subi avec succès l'examen écrit du cours préparatoire dispensé par l'U.C.S.H.E., obtenant ainsi un **certificat d'admission**, ceci pour celles et ceux qui ne possèdent pas le baccalauréat ou un autre diplôme équivalent).*

Forme de l'enseignement

Les cours sont dispensés soit sous forme de cours magistraux, soit sous forme de Télé-Enseignement (polycopiés et ouvrages, etc.).

Les cours magistraux, les stages pratiques, tout comme les séminaires, ont lieu à Anglet (stage de 14 jours consécutifs), **en fin d'études théoriques**. Des conférences et cours magistraux sont donnés tous les mois au siège de l'U.C.S.H.E. Ils sont ouverts à **tous** les adultes (aux étudiants et au grand public).

Caractère de l'enseignement

Les formations sont conçues pour répondre aux exigences du marché du travail. Les cours permettent aux étudiants d'acquérir une très haute qualification professionnelle, nécessaire à leur évolution ou à leur insertion dans la vie active. L'enseignement est holistique, c'est-à-dire global, appréhendant l'Être humain dans sa complexité psychologique et biologique. Tous les étudiants de l'U.C.S.H.E. reçoivent une formation philosophique, scientifique, technique, psychologique, économique, sur un plan théorique aussi bien que pratique.

L'étudiant peut éventuellement effectuer à son choix des cycles courts ou longs, selon ses connaissances de base, le temps dont il dispose et ses moyens financiers.

Des équivalences sont accordées sur présentation d'un dossier complet comportant notamment photocopies des

diplômes ou certificats obtenus et des matières (disciplines) enseignées.

Durée théorique des études

Elle varie selon le nombre de disciplines à étudier.

Dans des conditions normales, un DFPS (Diplôme de Formation Professionnelle Supérieure) **niveau licence** demande **3 ans** d'études, comme pour les visiteurs médicaux.

Pour un **niveau maîtrise**, il faut compter **4 ans**.

Pour un **niveau doctorat : 4 ans + 2 mois**. Seul le niveau doctorat donne une très haute compétence professionnelle et permet de devenir membre professionnel du **Syndicat des Hygiénistes et Médecins Naturopathes**.

Matières enseignées :

★ Pour les personnes possédant déjà un diplôme d'Etat dans le domaine de la santé :

L'enseignement obligatoire, véritable formation synthétique (de courte durée), porte sur :

- **la biologie naturopathique**
- **la bromatologie** (diététique et nutrition orthobiologiques)
- **la psychologie générale et naturopathique**

- **l'ortho-psychothérapie** (plus hypnose)
- **la phytothérapie ortho-physiologique** (comprenant la vitaromathérapie)
- **le vitalisme** (l'origine de la force vitale, homéostatique, auto-guérisseuse)
- **l'immunité naturelle d'origine bio-électromagnétique et psycho-psychique**
- **la puériculture et la pédiatrie naturopathiques**
- **la culture physique de santé et le vrai yoga**
- **la bio-énergie, etc.**

★ Pour les personnes ne possédant pas déjà un diplôme d'État dans le domaine de la santé :

L'enseignement est dispensé au travers de douze modules (disciplines) obligatoires :

- **Technique par les aliments** (diétothérapie)
Les régimes autolytiques et hypotoxiques. Les régimes des sectes. Les régimes médicaux. Le régime biologique humain (spécifié et non dénaturation des aliments).
- **Technique par les plantes** (phytothérapie)
Les erreurs. La plante totale et les poudres. La dose optimum. Les principes naturopathiques. La phytothérapie symptomatique. Etude des diverses plantes et des huiles essentielles. La vitaromathérapie.
- **Technique par les exercices** (kinésithérapie)
Exercice rationnel. Culture physique. Education physique. Gymnastique des organes. Yoga. Kung-fu. Ta vu et Tao. L'erreur du sport de compétition. Les accidents.

- **Technique par les bains** (hydrothérapie)
Bains médicamenteux. Bains de boue et bains hypercaloriques. Bains de vapeur. Bains continus. Circuit inversé. Douche intestinale. Thalassothérapie. Thermalisme.

- **Technique par les mains** (chirothérapie)
Toutes les méthodes usant des mains en massage ou en manipulation : ostéopathie, chiropractique, chiropraxie, vertébrothérapie, gymnastique passive, shiatsu, bio-électro-magnétisme, ponçage des points Knap.

- **Technique par les gaz vitaux** (oxygénothérapie)
Aérothérapie, oxygène, ozone, carbogène. Climatologie mer, montagne, forêt. Gymnastique respiratoire (spirométrie). Huiles essentielles biologiquement détoxiquées et biodisponibilisées. Ions négatifs biologiques assimilables (anionisation). Peroxydases. Appareils.

- **Technique par les réflexes** (réflexologie)
Frictions. Révulsions. Abcès. Touches nasales (sympathicothérapie). Percussions et ponçages (spondylothérapie). Acupuncture, électropuncture, aquapuncture.

- **Technique par les rayons vitaux** (bioradiothérapie)
Radiothérapie vitale. Héliothérapie. Infrarouges et ultraviolets. Chromothérapie. Electricité (basse et haute fréquences). Galvanisme. Faradisme. Négatation.

- **Technique par les fluides** (magnétothérapie)
Bio-électro-magnétisme des huiles essentielles biologiquement renaturées. Radiations telluriques et cosmiques. Bio-électro-magnétisme ou magnétisme animal, végétal. Magnétisme minéral (aimants). Influences lunaires et stellaires.

- **Technique par les idées** (psychothérapie)
Relaxation. Suggestion. Hypnotisme. Psychanalyse. Procédés physiques et dérivation cérébrale. Pureté humorale et cérébralité. Hygiène mentale et nerveuse. Repositivation mentale (ortho-psychothérapie).

Note : Les notions indispensables d'anatomie, de physiologie, de sémiologie, de biologie naturopathique, de puériculture-pédiatrie naturopathiques, de géobiologie et d'agrobiologie sont données au cours de ces études. La pathologie clinique et la thérapeutique naturopathique sont abordées de la même façon.

★ Pour les personnes qui ne possèdent pas le baccalauréat ou un diplôme équivalent.

Il est prévu un **examen d'entrée** portant sur des questions de physique, de chimie, de biologie, de physiologie, de psychologie. Par ailleurs, il n'y a aucun **examen préalable** pour les auditeurs libres, qui veulent apprendre pour eux-mêmes et pour leur famille. Les auditeurs libres ne peuvent pas obtenir, de ce fait, un diplôme.

Sanctions des études

A l'issue d'un cycle d'études, l'U.C.S.H.E. délivre :

- Des **attestations** pour les auditeurs libres assidus.
- Des **attestations** pour les étudiants ayant satisfait aux épreuves écrites **en fin** de chaque année.
- Un **diplôme** pour les étudiants ayant déjà passé, avec succès, toutes les épreuves exigées par l'UCSHE.
- Tout étudiant ayant étudié, avec succès, les 12 disciplines exigées par l'UCSHE peut préparer et soutenir une thèse et obtenir un **DFSP niveau doctorat**.

Tout titulaire d'un DFSP niveau doctorat qui désire se perfectionner ou se spécialiser peut étudier un ou plusieurs autres cours. Après réussite aux examens théoriques et pratiques, l'étudiant reçoit un **Certificat de Spécialité**. Cette spécialité peut s'acquérir en 1 à 3 ans de cours supplémentaires.

Un certain nombre de Diplômes de formation supérieure professionnelle (DFSP) délivrés par l'U.C.S.H.E. sont d'ores et déjà reconnus par des organismes de l'Union Européenne et par les Universités affiliées à l'U.C.S.H.E. qui admettent ces diplômes en équivalence.

Tout étudiant de l'U.C.S.H.E. ayant terminé son parcours universitaire a la possibilité de préparer et de soutenir une thèse dans le cadre des Universités étrangères coopérant avec l'U.C.S.H.E.

Ces thèses sont sanctionnées par un **doctorat** délivré par lesdites Universités.

Aide à l'entrée dans la vie professionnelle

Le Syndicat Professionnel des Professeurs de Santé, des Hygiénistes et Médecins Naturopathes, dont les étudiants de l'U.C.S.H.E. deviennent membres après obtention de leur DFPS, niveau Doctorat, a mis à son programme l'aide aux diplômés, soit dans leur recherche d'emploi dans divers établissements, soit dans le financement de leur propre affaire (para-pharmacie, institut de physio-esthétique, centre de remise en forme, cabinet de consultations ortho-psychothérapeutiques, etc.).

Certains organismes qui coopèrent avec l'U.C.S.H.E, notamment des laboratoires, peuvent éventuellement participer au financement de para-pharmacies ou d'instituts d'hygiène vitale afin d'aider les meilleurs étudiants (financement jusqu'à 85 %).

Le Syndicat assure la défense des intérêts de ses membres professionnels, notamment auprès des Pouvoirs publics, d'où le choix de l'U.C.S.H.E d'y faire adhérer ses étudiants diplômés au plus haut grade (niveau doctorat). Toutefois, les étudiants en herbe, n'ayant pas encore terminé leurs études, peuvent adhérer au Syndicat en tant que stagiaires.

**L'U.C.S.H.E. est essentiellement
spécialisée dans l'Enseignement
de la NATUROPATHIE scientifique
(Hygiène et Médecine ortho-psycho-biologiques)
et de la Psycho-Pathologie clinique.**

Liste des professeurs U.C.S.H.E.

Noms et Prénoms	Disciplines enseignées	Titres Universitaires
André RENOUX Président d'honneur	Physique-Chimie	Docteur ès Sciences
Jacques TURCHET	Biologie-Nutrition	Docteur ès Sciences (G.-B.)
Victor KOUEHE	Psychologie clinique	Docteur en Psychologie (G.-B.)
Grégoire JAUVAIS	Psychothérapie Hypnose ó Naturopathie Philosophie de la vie	Docteur en Naturopathie (Canada) Docteur en Psychologie et Psychopathologie cliniques (G.-B.) Docteur ès-Sciences
Dany DEBEIX	Psychologie ó Hypno- Sophrologie	Docteur en Psychologie (G.-B.)
Gaston GOUANZE	Anthropologie Naturopathie	Docteur en Anthropologie Sociale Docteur en Naturopathie (G.-B.)
Christian BELNEZ	Biologie et Nutrition humaines	Docteur en Naturopathie (G.-B.)
Jean FERRIER	Bio-électrique	Naturopathe
François YEPES	Hypnose	Docteur en Naturopathie (G.-B.)
Jean-Jacques LAFON	Psycho-Sono- et Musicothérapie	Docteur en Psychologie (G.-B.)
Henri CANAL	Sciences humaines	Docteur d'Etat

	Psychologie et Psycho-Pathologie	
Jean-Claude FROMENTIER	Hygiène vitale Naturopathie	Docteur en Médecine (G.-B.)
Francis DESSART	Psycho-sociologie	Docteur en Psychologie (G.-B.)
Gérard NICOU	Psycho-sociologie	Maîtrise
Luc LE METAYER LANDRE	Biologie et Nutrition humaines	Docteur en Biologie et Nutrition humaines (USA)
Grégoire COUTURIER	Psycho-pathologie	Docteur en Médecine(USA) Docteur en Psycho-pathologie(G.-B.)
Delphine BLONDY	Hygiène Vitale	Doctorante
Rudy BEMBA	Droit	Docteur en Droit ó Avocat
André BONVALLAT	Science de la nutrition	Docteur en Biologie et Nutrition humaines et Docteur en Médecine (USA-G.B.)
Gilbert H. CRUSSOL	Nutrition et Médecine	Docteur en Médecine

Conditions d'admission

Les inscriptions s'effectuent tout au long de l'année.

Le dossier doit comporter :

- 1 C.V,
- 2 photos d'identité en couleur,
- 1 photocopie de la carte d'identité recto-verso,
- 1 photocopie du ou des diplômes ou des certificats obtenus,

- 1 chèque, au nom du Trésorier général de l'U.C.S.H.E., correspondant aux frais d'inscription.

Note : le montant des frais d'inscription (voir rubrique « Tarifs et conditions ») annuels peut être versé en 12 mois (donc en 12 chèques).

Des équivalences peuvent être accordées.

Les dossiers sont examinés par une Commission des équivalences de l'U.C.S.H.E. Dès accord donné, il est délivré une carte d'étudiant. La photocopie de cette carte devra être jointe chaque fois que l'étudiant demandera à s'inscrire à une ou plusieurs disciplines (cours).

Organisation des cours (théoriques et stages)

1. Cours théoriques

Après son inscription régulière, l'étudiant (ayant versé ses droits) reçoit des livres, des photocopiés, voire des cassettes audio et/ou audio/visuelles qu'il doit étudier chez lui. Lorsqu'il a achevé tous les devoirs relatifs à une discipline, il les adresse (au siège social de l'U.C.S.H.E), pour correction, à ses professeurs. Il fait cela **à la fin** de chaque année universitaire, pour chaque discipline. Après succès à toutes les disciplines (cours) étudiées, l'étudiant doit suivre le stage pratique qui complète et clôture les études théoriques de la ou des disciplines concernées.

2. Stages pratiques

Ils sont dispensés à Biarritz ou à Anglet (France) :

- soit durant 14 jours consécutifs pour l'ensemble des cours étudiés durant les 4 années.
- soit lors d'un week-end pour 1 seul cours étudié.
- dans les deux cas, les horaires de la journée d'enseignement sont 10h-12h et 15h-17h.
- Après succès à l'examen (écrit et oral) d'un cours (d'une seule discipline), un Certificat mentionnant la discipline étudiée est délivré.
- Des enseignements « à la carte » peuvent être composés, le cas échéant, pour des étudiants qui auraient des difficultés à se déplacer fréquemment ou pour 2 semaines consécutives.

() Les étudiants peuvent vivre sur place, nourris et logés à leurs frais, comme dans tous les campus. La réservation et le règlement sont effectués directement par l'étudiant avec son lieu d'hébergement.*

Inscription et frais de fonctionnement

Participation aux frais de fonctionnement :

a) Cours théorique : 3 disciplines = 2200 p / an

b) Stage pratique intensif en fin de toutes les études théoriques : 2200 p

Durée du stage pratique : 14 jours, normalement. Il porte sur l'ensemble des disciplines étudiées.

N.B. : Tout règlement doit être effectué par chèque au nom du Trésorier de l'U.C.S.H.E (ex ULBAB), soit en un seul versement avec 15% de réduction, soit en 12 versements de 185 ₤ chacun ó un seul chèque est mis en banque chaque mois.

N.B.- Le coût des études effectuées dans un but professionnel peut, éventuellement, être pris en charge au titre de la formation continue par le pourcentage patronal ou autre organisme ou faire l'objet de prêts bancaires spéciaux. Renseignements auprès des ASSEDIC, de l'ANPE, des Organismes d'État, des régions, des banques et des entreprises, etc.

INSCRIPTION :

Pour vous inscrire, adressez, tout simplement, un courrier sur papier libre en s'adressant à M. Luc Le Métayer Landré, vice-président de l'U.C.S.H.E, pour lui préciser ce que vous désirez, et joindre les autres pièces de votre dossier.

Conditions d'annulation

90 % du montant annuel seront remboursés à l'étudiant qui aura annulé son inscription par écrit quatre semaines avant le début des cours.

Passé cette date, le montant total du cours reste acquis à l'U.C.S.H.E. Mais l'étudiant, dans ce cas, peut reporter son inscription pour l'année suivante, sans avoir à payer une année supplémentaire.

Toutefois, ce même étudiant peut obtenir le remboursement de la somme qu'il a versée, jusqu'à hauteur de 90 % (les 10 % qui restent couvrent les frais de secrétariat), si un autre étudiant s'inscrit à l'U.C.S.H.E. **de sa part**, pour le même cours ou pour un autre cours.

Renseignements et informations

Elles peuvent être obtenues en langue française par téléphone (voir page 20). Pour obtenir des informations par correspondance, il est demandé de joindre au courrier une enveloppe comportant nom et adresse très lisibles, timbrée ou accompagnée d'un coupon-réponse international (pour les résidents hors France).

Renseignements pratiques

Nos enseignements ne sont dispensés qu'aux membres U.C.S.H.E.

L'U.C.S.H.E. est un organisme (Association) sans but lucratif (loi 1901), et les sommes versées par les cotisants et/ou étudiants ne sont utilisées que pour le fonctionnement normal de l'U.C.S.H.E.

Adhérer à l'U.C.S.H.E.

On peut adhérer à l'U.C.S.H.E. en tant que :

1. **Simple membre**, donc verser une cotisation annuelle de 100 ₣. Ce qui donne le droit de participer **gratuitement** aux conférences ou séminaires ou enseignements magistraux dispensés régulièrement par l'U.C.S.H.E., ou

2. **Auditeur libre**, mais désireux, cependant, de posséder les enseignements écrits (livres, photocopies, etc.), dans un but culturel, éducatif. Le montant de la participation aux frais (y compris celui de la cotisation) s'élève alors à 1100 ₣ pour 3 cours (disciplines) par an. Ce qui donne droit de participer **gratuitement** aux conférences ou séminaires ou enseignements magistraux dispensés régulièrement par l'U.C.S.H.E. Mais, dans ce cas, l'auditeur libre n'a pas droit aux corrections des devoirs et ne peut obtenir un diplôme U.C.S.H.E., ou

3. **Membre étudiant**, dans le but d'acquérir les enseignements écrits (livres, photocopies, etc.), d'avoir droit à la correction des devoirs par un Professeur U.C.S.H.E. en vue d'obtenir le Diplôme de Formation Supérieure Professionnelle en Naturopathie après stages pratiques et succès aux examens écrits, oraux et cliniques et soutenance d'une Thèse. Dans ce cas, le montant de la participation aux frais (y compris celui de la cotisation) s'élève à 2200 ₣ net pour 3 cours (disciplines) par an.

Les personnes qui possèdent, déjà, des certificats

des études diverses, dans le domaine de la Naturopathie ou de la Médecine ou de la Pharmacie ou des Sciences, etc. peuvent obtenir certaines équivalences et réductions de la durée des études. Se renseigner auprès de l'U.C.S.H.E. en adressant, par voie postale, un dossier complet avec photocopie des dits documents + CV, etc.

Mentions légales U.C.S.H.E

U.C.S.H.E. (Univers Cité des Sciences de l'Homme et de l'Environnement)

Faculté libre de Naturopathie et de Psychopathologie clinique.

(anciennement U.L.B.A.B. ó Université Libre de Bayonne-Anglet-Biarritz)

Siège social : 43, avenue des dunes ó 64600 Anglet ó France

Tél. : 05 59 31 05 71

Mail : serie.radieuse@orange.fr

L'U.C.S.H.E. est un Etablissement d'Enseignement Supérieur libre, officiellement enregistré au Rectorat de l'Académie de Bordeaux sous le n°43.

Centre de **formation professionnelle** officiellement enregistré sous le n° 72640244964.

Coopère avec les Universités étrangères affiliées (USA, G.-B.).

Pour toute inscription, voir **page 20**.

Voici le modèle de lettre à adresser à M. le Président de l'U.C.S.H.E., sur simple feuille de papier, en précisant bien et clairement votre nom, adresse et téléphone :

Monsieur le Président,

Après avoir pris connaissance de vos conditions d'admission et d'annulation de toute inscription, stipulées dans votre plaquette publicitaire et sur le site U.C.S.H.E., j'ai décidé, après mûre réflexion, de m'inscrire aux cours **complets** de Naturopathie dispensés par votre Etablissement, en tant que :

- Etudiant
- Auditeur libre voulant recevoir tous les cours écrits, comme pour tout étudiant
- Auditeur libre désireux d'assister seulement à vos conférences, cours magistraux, séminaires.

Et, à cet effet, **en tant qu'étudiant**, veuillez trouver, ci-joint, mon dossier comportant :

- 1°) la photocopie de ma carte d'identité, recto-verso,
- 2°) 2 photos d'identité, classiques,
- 3°) les photocopies de mes certificats et/ou diplômes,
- 4°) un résumé de mes motivations,
- 5°) 12 chèques de 187€ chacun (pour frais de 1^{ère} année) ou un seul chèque de 1870 € (soit 2200 € moins 15 % de réduction pour toute participation réglée au comptant).

Dans l'attente de recevoir mes cours de 1^{ère} année, veuillez croire, M. le Président, à l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Date + signature.

Pour tout renseignement et inscriptions

Contactez

l'U.C.S.H.E.

Adresse : 43 avenue des Dunes

64600 Anglet - France

Par téléphone au 05.59.31.05.71

Ou par mail : serie.radieuse@orange.fr

Les dossiers d'inscriptions, accompagnés des
pièces exigées et du (ou des) montant (chèque)
doivent être adressés directement
à l'adresse ci-dessus

Instruisez-vous. Pour savoir ce qu'est la vraie
Naturopathie (la vraie Médecine de Santé par des
moyens 100 % naturels), lisez certains livres du
Professeur Grégoire JAUVAIS.

Quelques ouvrages du Professeur G. JAUVAIS

1°/ **La Nouvelle Diététique et Nutrition** 100 % anti-régime (avec plus de 100 recettes de Menus de Santé faciles à cruser).

2°/ **Traité de Santé et de longévité active** préfacé par le Professeur André RENOUX de l'Université Paris 12.

3°/ **Petit Dictionnaire des Aliments et des Nutriments-Remèdes** (qui indique la composition et les propriétés physio-biologiques et physio-thérapeutiques de chaque aliment). Préfacé par le Professeur Henri CANAL.

4°/ **La Clé du Succès** (qui apprend à penser à l'endroit pour réussir sa vie et dans la vie).

5°/ **Vaincre la maladie, le vieillissement et la mort**, (un enseignement inédit)

Ouvrages disponibles à l'adresse : www.phytozen.eu/articles-et-etudes.html.



- UCSHE -

**Univers Cité des Sciences de l'Homme et de
l'Environnement**

Ex- Université libre de Bayonne-Anglet-Biarritz
Etablissement d'Enseignement Supérieur libre officiellement enregistré au
Rectorat de l'Académie de Bordeaux sous le n°43. Fonctionne selon la Loi
du 12 Juillet 1875 et le Décret du 25 Janvier 1876.
Affilié auprès d'Universités étrangères.

**Cours magistraux, par séminaires et par correspondance,
de formation professionnelle.**

Devenez : Médecin-Naturopathe ortho-psycho-biologiste,
Hygiéniste-Naturopathe, spécialisé en Ortho-Diète-Nutrition,
Hygiéniste-Naturopathe, spécialisé en Physio-Esthétique,
Hygiéniste-Naturopathe, spécialisé en Hygiène Mentale et Nerveuse,
Hygiéniste-Naturopathe, spécialisé en Shiatsu et Chirostéopathie,
Hygiéniste-Naturopathe, spécialisé en techniques de Massage non médical,
Hygiéniste-Naturopathe, spécialisé en Ortho-phyto-thérapie,
Hygiéniste-Naturopathe, spécialisé en Ortho-psycho-thérapie,
Hygiéniste-Naturopathe, spécialisé en Culture physique de Santé et de Bien-Etre,
Hygiéniste-Naturopathe, spécialisé en yoga Ortho-psycho-physiologique.

Nombreux autres cours : Psycho-Pathologie clinique, Psycho-Morphologie,
Hypnose, Sophrologie, Vertébrothérapie, Massage,
Puériculture-Pédiatrie naturopathiques, Vitaromathérapie,
Relaxation, Ophtalmo-Kinésie, Réflexologie, Hydrothérapie, etc.

N.B. Enseignements dispensés par des Médecins, des Psycho-Biologistes, des
Professeurs et des Spécialistes qualifiés.

Ouvert à tous, avec ou sans baccalauréat

Egalement cours de **perfectionnement personnel, de repositionnement mentale
pour mieux réussir dans tous les domaines de la vie.**

Renseignements au : Siège Social, 43 Avenue des Dunes, 64600 Anglet, France.